



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



GUIDE DE LA RECHERCHE À L'USAGE DES MEMBRES DU SYSTÈME ÉDUCATIF

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



Guide de la recherche à l'usage des membres du système éducatif

Vous avez envie de développer un projet et souhaitez faire appel à un chercheur pour qu'il observe ce qui se passe dans votre établissement ou dans votre classe, mais vous ne savez pas vraiment comment procéder. Voici un petit guide concocté par une cheffe d'établissement qui a travaillé avec une chercheuse et par deux chercheuses de l'uB, dans le cadre du comité de pilotage de la recherche de l'académie de Dijon. Il permettra de vous y retrouver entre les différents types de recherche et de savoir à quoi vous attendre pour bien préparer la venue d'un chercheur.

Si vous avez des commentaires, des ajouts à apporter, des demandes de compléments, n'hésitez pas : academie-apprenante@ac-dijon.fr

1. Qu'est-ce que la recherche en sciences humaines et sociales ?

La plupart des recherches sur l'éducation relèvent du domaine des sciences humaines et sociales. Nous évoquerons ici essentiellement ce type de recherches.

Les recherches en sciences humaines et sociales ont une visée explicative des processus sociaux et aident à mieux comprendre le comportement des individus. Les sciences humaines et sociales (psychologie, sociologie, philosophie, histoire, économie, gestion...) traitent de choses qui peuvent nous paraître familières, qui font parfois partie de notre vie quotidienne : par exemple, pour un enseignant ou un chef d'établissement, les relations entre les personnes (élèves, enseignants, parents...), les facteurs de la réussite scolaire ou au contraire des difficultés scolaires, les processus d'apprentissage, le rapport au travail, etc. Les gens nourrissent de fortes convictions sur ces sujets et les méthodes utilisées par les disciplines peuvent parfois apparaître banales (observer, questionner...). Mais quand elle est correctement conduite, une recherche permet justement de réduire les erreurs qui nous guettent lorsque nous recueillons naïvement des informations sur un thème donné, de contrôler les biais potentiels attachés à des interprétations évidentes. Une recherche doit en effet permettre de dépasser les préjugés, les attentes subjectives, les idées reçues, les interprétations faciles... L'approche scientifique se distingue donc des a priori du sens commun et sa démarche doit tendre vers l'objectivité. Pour ce faire, toute recherche doit suivre une méthodologie rigoureuse que l'on peut diviser en plusieurs étapes :

- **une phase conceptuelle** : définition d'une thématique de recherche, choix du ou des angles d'approche de la question posée (approches psychologique, sociologique, historique, philosophique, pédagogique, économique, gestionnaire, ...), élaboration d'une problématique et d'une question de recherche grâce à l'apport d'éléments théoriques issus de la littérature dans le champs de recherche abordé, formulation des hypothèses ou de pistes de recherche (qui seront testées dans la phase suivante)...
- **une phase méthodologique** : choix de la méthode de recherche (observation, questionnaires, expérimentation...), opérationnalisation des concepts à étudier, définition des observables à récolter...

- une phase empirique : récolte des données (qui peuvent être quantitatives et/ou qualitatives)
- une phase d'analyse avec interprétation et discussion des données, confirmation ou infirmation des hypothèses de recherche posées
- une phase de diffusion des résultats (écriture et publications d'articles scientifiques, participation à des colloques, enseignements en formation initiale, actions de formation continue...).

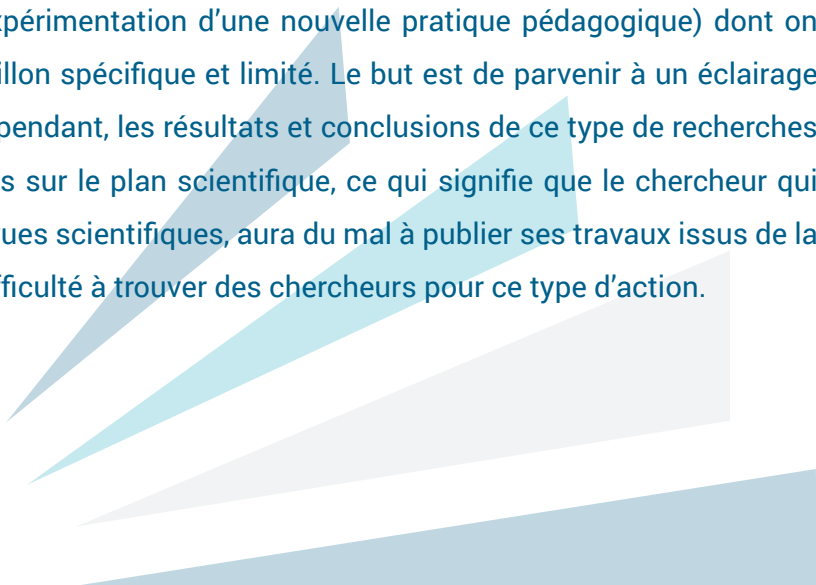
Il existe différents types de recherche :

Comme dans tout domaine scientifique, il faut distinguer la recherche fondamentale de la recherche appliquée :

➤ **La recherche fondamentale** a pour objet de faire progresser le savoir, sans mettre obligatoirement d'emphase sur les finalités pratiques ou les retombées économiques. On conduit la recherche pour incrémenter le savoir, sans se préoccuper des utilisations futures possibles des résultats.

➤ **La recherche appliquée**, elle, a pour objet d'élaborer des applications pratiques à partir des connaissances scientifiques actuelles. Dans l'idéal, recherche fondamentale et recherche appliquée devraient se combiner sans cesse : par exemple, les découvertes opérées dans le cadre de la recherche appliquée devraient aider à susciter des idées que la recherche fondamentale clarifierait et dont elle vérifierait la pertinence ; à leur tour, ces idées contribueraient à orienter la recherche appliquée.

➤ **Un cas particulier** : la recherche action. La recherche-action est une forme de recherche appliquée qui a pour but de comprendre et d'intervenir dans un certain milieu social. Utilisée en éducation et dans le domaine social, une recherche-action est une recherche appliquée et impliquée où l'on propose de mettre en place une intervention (par exemple l'expérimentation d'une nouvelle pratique pédagogique) dont on cherche à mesurer les effets sur un échantillon spécifique et limité. Le but est de parvenir à un éclairage mutuel de la pratique et de la recherche. Cependant, les résultats et conclusions de ce type de recherches sont généralement difficilement valorisables sur le plan scientifique, ce qui signifie que le chercheur qui est évalué sur ses publications dans des revues scientifiques, aura du mal à publier ses travaux issus de la recherche action, ce qui peut expliquer la difficulté à trouver des chercheurs pour ce type d'action.



Guide de la recherche à l'usage des membres du système éducatif

2. Quel intérêt trouve un chercheur à venir dans un établissement scolaire ?

Il est important de bien comprendre que dans la plupart des cas, un chef d'établissement ou un enseignant souhaitera faire appel à un chercheur dans le cadre d'un dispositif qu'il souhaite tester : il sollicitera donc le plus souvent une recherche action. Il faut alors savoir que le chercheur qui accepte d'accompagner la mise en place d'un dispositif ne pourra peut-être pas vraiment publier sur cette recherche, ce qui contribuera à le freiner dans sa carrière. Ainsi, il faut comprendre qu'il est difficile de mobiliser des chercheurs lorsqu'on a un projet déjà ficelé, car il y a peu de chances que ce projet corresponde au programme de recherche du scientifique.

Néanmoins, il existe des chercheurs qui acceptent d'accompagner un projet, soit par intérêt pour ce projet, soit parce qu'ils arrivent à intégrer cette recherche dans une réflexion plus large.

Les recherches en éducation peuvent aussi se faire à l'initiative des chercheurs qui viennent chercher dans les classes ou les établissements des données à analyser.

Dans ce cas on dit que l'établissement est un terrain de recherche.

3. Ce qui attend un établissement qui reçoit un chercheur

Le chercheur vient prélever des informations sur le terrain pour répondre aux questions qu'il étudie. Il peut par exemple proposer aux collègues volontaires un protocole spécifique visant à vérifier les hypothèses de recherche qu'il a élaborées. L'objectif initial de cette démarche consiste donc à faire avancer la recherche sur une thématique particulière. Le chercheur et/ou son assistant (ingénieur, doctorant...) présentera le protocole au préalable, outillera si besoin les enseignants, éventuellement confiera aux collègues le soin de récolter des observables à analyser pour la recherche, prélèvera des informations pour essayer de répondre à sa question de recherche. Les méthodes traditionnellement utilisées peuvent être des questionnaires, des entretiens, des mesures comportementales – résultats à des tests cognitifs, pourcentages de réussite, etc.

4. Quels engagements pour un établissement qui accueille un chercheur ? Pour quels apports ?

Le chef d'établissement doit mettre à disposition du chercheur l'ensemble des documents susceptibles d'alimenter la réflexion de ce dernier. Il permet l'accès aux classes, facilitant l'acceptation de la présence du chercheur par l'ensemble de la communauté scolaire. Il favorise l'adhésion en impulsant une participation active des enseignants ; plusieurs instances peuvent être mobilisées à cet effet : conseil pédagogique, CVL, CVC, conseil d'administration. Une communication peut aussi être conduite en direction des parents voire des autres partenaires en fonction des sujets d'étude retenus.

Apports de la venue d'un chercheur

Au contact du chercheur, les enseignants et l'équipe éducative vont pouvoir s'interroger également sur les questions que pose la recherche et échanger avec le chercheur, ce qui contribuera également à étayer leur réflexion et peut-être à se lancer dans des changements de pratique.

Au fur et à mesure des résultats de ses recherches, une information est transmise à l'établissement, un bilan est apporté aux équipes engagées. Le chercheur reste présent auprès des équipes pour apporter, autant que possible, des apports scientifiques (sous la forme d'intervention ponctuelle/conférence, débat au sein de l'établissement...)

Ces démarches pourront donc conduire à une évolution des pratiques professionnelles au sein de l'équipe pédagogique avec des outils scientifiques reconnus et validés dans d'autres contextes de recherche.

EXEMPLES de recherches appliquées -> <http://paf.ac-dijon.fr/spip.php?article207>

« *Pratiques innovantes dans l'évaluation des élèves, le cas de classe sans note : premiers résultats d'une recherche de terrain* » - Sophie GENELOT

5. Comment solliciter un chercheur pour intervenir ?

Il peut arriver qu'une équipe éducative et/ou un chef d'établissement, ou un bassin ait identifié une difficulté, un frein, une question qui mérite de faire appel soit à un expert soit à une recherche pour analyser la difficulté rencontrée.

Il peut aussi arriver qu'une équipe, un chef d'établissement ou un bassin ait envie de mettre en place un dispositif innovant qu'elle souhaite voir documenter avec la rigueur de la recherche pour bien en mesurer les impacts.

Dans le cas où la demande est relativement simple et locale, nous recommandons de passer par le forum apprenant <http://academie-apprenante.ac-dijon.fr/forum-apprenant/> pour demander conseil à des collègues qui auraient expérimenté sur le même domaine.

Lorsque la demande est un peu plus complexe ou que le forum n'a rien donné, on peut solliciter la CARDIE, (cellule d'aide à l'innovation) <http://cardie.ac-dijon.fr/>, qui pourra relayer vers ses réseaux pour trouver le meilleur intervenant possible. Cela pourra se traduire soit par une conférence, soit par une formation ou l'apport d'un expert à un échange de pratiques, soit par la mise en place d'un projet de recherche si un chercheur trouve la question intéressante et inédite.

Un accompagnement par un chercheur, à partir d'un contrat dont la durée, les modalités et les prises en charge financières (déplacement du chercheur, vacations...) sont précisées, doit faire l'objet d'un dossier qui est étudié par la CARDIE et qui doit être validé par un comité de lecture du projet du laboratoire de recherche concerné.

Guide de la recherche à l'usage des membres du système éducatif

6. Quels sont les acteurs concernés par une recherche en établissement et comment les prendre en compte ?

➤ Le chef d'établissement

Porteur du projet : impliquer tous les acteurs interne et externe, faire une analyse du besoin, rendre compte, évaluer l'apport de la recherche (quels indicateurs ? par exemple le climat scolaire, la réussite des élèves, les compétences sociales acquises...).

L'accompagnement par la recherche est :

- une prise de distance de ce qui est réalisé à l'interne,
- un éclairage par les apports de la science sur les pratiques pédagogique, le climat dans l'établissement, les réussites des élèves...
- un moyen de mieux piloter l'établissement avec un regard extérieur d'expert.

Il se concrétise par la réalisation d'un budget de projet qui décline les moyens techniques et pédagogiques permettant la réalisation, les indicateurs de réussite. Il précise des temps intermédiaires de bilan et d'analyse des objectifs visés, de résistances humaines.

➤ Les professeurs de l'EPL, de l'école, du lycée

Le départ du projet peut ne mobiliser qu'un nombre réduit d'enseignants et a vocation à s'étendre à tout l'établissement impliqué.

Il donne l'occasion de retrouver le contact avec l'université, « donne envie » d'aller plus loin dans les écrits et recherches en ce domaine (sciences de l'éducation, sciences cognitives...) et permet d'actualiser ainsi des connaissances. L'accompagnement favorise une analyse réflexive, l'acquisition d'un savoir faire, le développement professionnel.

➤ Les élèves

Acteur et observateurs du projet : les informer, rassurer et valoriser l'action entreprise. Les compétences sociales (autonomie, prise de responsabilité, communication ...) sont valorisées avec une réelle prise de confiance grâce à une démarche de projet vécue.

➤ Les parents

Informé et expliqué les objectifs du projet

Rassurer par rapport au fait que les élèves soient pris pour des « cobayes », par rapport à l'anonymat des données récoltées...

Expliciter la plus value pour l'ensemble de l'établissement.

➤ Les inspecteurs

Facilitateur pour faire aboutir le projet, interface entre les services internes du rectorat et l'université
Accompagnateurs tout au long du projet

➤ Les collectivités territoriales et les élus, leur rôle

Apport d'un regard extérieur sur le projet.
Appui par rapport à l'appropriation du projet par les usagers : regards croisés et constructifs
Participation possible sous forme humaine et financière au portage du projet

*Projet du collège de Villeneuve sur Yonne <http://eduscol.education.fr/experitheque/fiches/fiche12990.pdf>
Mettre en place un enseignement explicite de la compréhension de l'écrit du CM1 et CM2 à la sixième, Catherine Tauveron / Professeur émérite à l'université de Bretagne occidentale en littérature et langue française.
Chercheur à l'INRP (novembre 2014) <http://paf.ac-dijon.fr/spip.php?article85>*

Pour approfondir, réfléchir, aller plus loin...

- La conférence inaugurale du Conseil Scientifique de l'Education de Stanislas Dehaene :

<https://www.dailymotion.com/video/x6e9o8u?collectionXid=x57uhl>

- Marc Gurgand: « expérimentation scolaire : du laboratoire à la classe » :

<https://www.college-de-france.fr/site/stanislas-dehaene/symposium-2017-2018.htm>

- Et les conférences du collège de France : <https://www.college-de-france.fr/site/programme/index.htm>

<https://savanturiersdelaphilosophie.wordpress.com/blog/école-primaire-de-Savigny-le-Sec>

D'autres ressources

Mémoires d'étudiants de l'ESPE : les recherches peuvent aussi se faire dans le cadre des mémoires du master MEEF2 des stagiaires du premier et second degrés. L'encadrement à l'ESPE de ces mémoires permet d'approfondir la réflexion sur le sujet étudié dans le mémoire du stagiaire.

Un lien vers l'annuaire de la recherche à l'université :

<http://recherche.u-bourgogne.fr/actualites/dossiers-recherche-ub/apprendre-demain.html>



Participer au projet académique :
www.academie-apprenante.ac-dijon.fr
Réagir : #AcademieApprenante